

MG/je

Berne, le 8 janvier 1966

*by roy 21/1/66*Notice

Visite de M. Habib Bourguiba, jr.
Ministre des affaires étrangères de Tunisie
à M. le Conseiller fédéral W. Spühler

Après le déjeuner offert le 7 janvier par le Conseil fédéral à M. Habib Bourguiba, jr., celui-ci a été reçu par M. le Conseiller fédéral W. Spühler et l'a entretenu des questions suivantes:

1. Echange d'informations

D'une façon générale, la Suisse a des moyens d'information dont la Tunisie ne dispose pas. En revanche, la Tunisie est probablement mieux renseignée que la Suisse sur la politique des Etats arabes. M. Bourguiba propose qu'il y ait lieu, en toute confiance, un échange d'informations entre la Tunisie et la Suisse. Il a fait un rapide tour d'horizon. A Tunis, on est préoccupé par l'avenir du Maghreb: l'Algérie est extrêmement instable; le régime marocain est vacillant; la position de la Libye est vulnérable. On a reproché à la Tunisie d'avoir une politique trop américaine. Ce choix a été fait en toute liberté. Il est inspiré par la crainte de la Tunisie à l'égard de la Chine. La Tunisie comprend l'aide que les USA apportent au Viet-nam; la Tunisie a mis en garde le Pakistan contre son flirt avec la Chine; elle regrette que l'Inde s'oppose à un plébiscite au Cachemire.

2. Relations Suisse-Tunisie

M. Bourguiba se félicite des relations entre la Suisse et la Tunisie, aussi bien sur le plan de l'assistance que sur le plan commercial. Dans le domaine de l'assistance, la mission de la Tunisie est de pouvoir, à son tour, aider d'autres pays. Pour y arriver, la

Tunisie aimerait recevoir de la Suisse une aide accrue, particulièrement dans le domaine culturel. Le Gouvernement tunisien voudrait développer une université tunisienne et aurait besoin d'enseignants étrangers. M. Bourguiba demande quelles seraient les perspectives pour conclure un accord culturel prévoyant l'envoi de professeurs suisses en Tunisie.

3. Investissements suisses en Tunisie

L'accord de garantie des investissements n'a pas encore eu les résultats qu'en attendait le Gouvernement tunisien. Celui-ci souhaite vivement que des capitaux suisses viennent s'investir en Tunisie.

M. le Conseiller fédéral Spühler remercie M. Bourguiba d'avoir ainsi abordé tout un éventail de problèmes.

En ce qui concerne l'information mutuelle, Monsieur Spühler serait en faveur de développer les échanges de renseignements entre Ministère tunisien des affaires étrangères et Département politique.

Au sujet de l'assistance technique, le souci du Conseil fédéral est de ne pas trop disperser ses efforts. Il veut donc avoir quelques centres de gravité pour son action. L'un de ces centres sera la Tunisie. Nous sommes en train d'élaborer un plan général d'aide à ce pays. Monsieur Spühler rappelle que nous ne pouvons conclure d'accords culturels à l'instar d'autres pays. Nous allons néanmoins examiner ce qui pourrait être fait dans le domaine universitaire, bien que nous souffrions d'une pénurie de professeurs. Monsieur Spühler fait allusion également à l'action des PTT.

Quant aux investissements, il s'agit d'un problème difficile. Les investissements relèvent du domaine privé et ne dépendent pas du Conseil fédéral. Celui-ci peut seulement chercher à améliorer le climat d'investissement. C'est ce qu'il essaie de faire par les accords d'investissements conclus avec différents pays. En outre,

il envisage maintenant de créer une garantie des investissements qui devrait encore encourager les détenteurs suisses de capitaux à faire des investissements à l'étranger.

En conclusion, M. le Conseiller fédéral Spühler remercie M. Bourguiba de sa visite et espère qu'elle sera le début d'une tradition.

M. Bourguiba n'a pas abordé la question de la résidence de notre ambassadeur à Tunis.

Micheli

copie à:

M. le Conseiller fédéral W. Spühler
Service Ouest
Service de la coopération technique
Ambassade de Suisse à Tunis